

Nancy, le 28 août 2017

Sabine DOTTE  
Marianne WOJCIK  
Inspectrices d'académie,  
Inspectrices pédagogiques régionales

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre

S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

Secrétariat :  
Téléphone  
03.83.86.25.42

CO n°30013  
54035 NANCY  
cedex

*Pour toutes les disciplines la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR et IEN2D de l'académie, s'adresse à tous les professeurs des collèges et des lycées.*

*La deuxième partie est spécifique à chaque discipline.*

## **Partie commune**

Nous tenons en préambule à remercier tous les professeurs qui se sont investis fortement dans leur mission d'enseignement, de formation et d'accompagnement au cours de l'année 2016-2017.

Cette rentrée 2017 voit le début de l'application des nouvelles modalités d'inspection et d'accompagnement des carrières. En complément à la lecture du décret et de la circulaire de rentrée 2017, il nous a paru utile d'apporter des précisions sur ces modalités.

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues adossée à la refonte des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.) introduit des rendez-vous de carrière qui se substituent à l'actuelle notation.

Ces rendez-vous de carrière sont l'occasion de reconnaître la valeur professionnelle des personnels afin de leur permettre d'accéder d'une part, aux avancements accélérés du 6e au 7e échelon et du 8e au 9e échelon et d'autre part, à la hors classe de leur corps.

## **Les rendez-vous de carrière**

### Qui est concerné ?

Les personnels enseignants, d'éducation et psychologues se situant au 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

- dans la première année du sixième échelon,
- ou entre 18 mois et 30 mois du huitième échelon
- ou dans la deuxième année du 9eme échelon.

### Comment serez-vous informé si vous êtes concerné par cette procédure ?

Les services du rectorat ont prévenu les intéressés avant la rentrée.

### Quel sera le déroulement ?

La semaine au cours de laquelle prend place le rendez-vous de carrière – inspection et entretien – est communiquée à l'enseignant un mois à l'avance par l'inspecteur. La date et l'horaire sont précisés une dizaine de jours avant l'inspection.

Le rendez-vous de carrière comporte une inspection en classe, suivie d'un entretien avec l'inspecteur. Cet entretien est l'occasion d'un retour sur la séance observée et d'échanges sur la période écoulée.

Un deuxième entretien a lieu entre l'enseignant et son chef d'établissement. Il se déroule dans un délai maximal de 6 semaines après l'inspection.

L'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

Complété et signé par l'inspecteur et par le chef d'établissement, le compte-rendu d'évaluation professionnelle est communiqué à l'enseignant qui peut, à cette occasion, formuler par écrit ses observations.

### Que faut-il fournir pour l'inspection ?

Une notice nationale est prévue, que chaque professeur sera libre de renseigner ou non. Le professeur inspecté devra prévoir un accès à son cahier de textes numérique, renseigné conformément à la circulaire du 6 septembre 2010 et la présentation de documents usuels (par exemple : documents de préparation, progression d'année ou planification de cycle, énoncés d'évaluations, productions d'élèves...). Il pourra également présenter tout document qu'il lui paraît utile de faire connaître à l'inspecteur.

### Quelle grille d'évaluation ?

Les grilles sont fixées par l'arrêté du 5 mai 2017. Elles s'appuient sur le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation. L'évaluation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation est partagée par deux évaluateurs : l'inspecteur et le chef d'établissement.

## **L'accompagnement**

En dehors des rendez-vous de carrière, les corps d'inspection seront présents pour un accompagnement individuel des personnels. Cet accompagnement pourra répondre aux besoins exprimés par ceux-ci ou repérés lors d'une visite, d'un entretien ou d'une inspection. Il pourra être initié par les personnels d'inspection ou de direction ou à la demande des personnels.

Ses objectifs sont de consolider et développer les compétences professionnelles, remédier aux difficultés rencontrées dans le cadre de la pratique professionnelle, accompagner un projet professionnel.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée et une bonne année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

### **Circulaire de rentrée 2017 :**

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=113978](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978)

**Décret du 5 mai 2017 :** <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034600973&dateTexte=&categorieLien=id>

### **Arrêté du 5 mai avec les grilles d'évaluation :**

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000034632395](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034632395)

**Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation :**

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

**Circulaire sur les missions du professeur documentaliste :**

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=114733](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733)

## Partie disciplinaire : Sciences de la Vie et de la Terre

### En préambule ...

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs arrivant dans notre académie, et félicitons les 27 lauréats des concours 2017.

Nous vous remercions pour votre investissement l'année passée tout particulièrement les professeurs enseignant en collège, pour lesquels la mise en œuvre de la réforme ambitieuse du collège a nécessité une très forte implication.

Par avance nous remercions ceux d'entre vous qui vont s'investir pour aider des collègues ou des étudiants de l'ESPÉ, pour contribuer au bon déroulement des examens, ou pour mener différents projets au service des élèves.

### QUELQUES INFORMATIONS SUR...

#### Les personnes ressources :

✓ Marianne WOJCIK et Sabine DOTTE sont les deux inspectrices pédagogiques régionales en charge des SVT. Christian LE-GUILLOU a rejoint une autre académie après un peu plus d'un an passé à Nancy-Metz.

✓ Emmanuel PERRIGNON (Collège Buisson, Thiaucourt), Véronique FREYTAG (lycée Kastler, Stenay), Dominique MICHAUX (lycée Poncelet, Saint Avold) et Hervé ANGELI (collège Ramon, Audun le Roman) sont chargés de missions auprès des IA-IPR.

✓ Stéphane VITZTHUM (lycée Chopin, Nancy), professeur formateur académique (PFA), assure une partie de son service à l'ESPÉ de Lorraine, principalement pour la formation des professeurs stagiaires. Laurence BABLON, également PFA, bénéficie d'un congé pour formation pour tout le début de l'année scolaire.

✓ Christophe MARCINIAK (lycée Poincaré, Nancy) est notre Webmestre.

✓ Stéphanie BOUGARD (lycée Curie, Neufchâteau) est notre interlocutrice pour les nouvelles technologies éducatives.

✓ Audrey BORR travaillera à temps plein cette année pour la Maison pour la Science.

#### Les programmes ...

Les BO en vigueur, ainsi que des liens vers les principales ressources pour enseigner les SVT, sont consultables sur le site académique : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/svt/general/divers/index.php?idp=597>

2016-2017 a été la première année de la mise en œuvre des nouveaux programmes de collège, curriculaires et spirales, sur les quatre niveaux. Les élèves arrivant en classe de seconde à la rentrée 2017 n'ont pas suivi le nouveau [programme de cycle 4](#) sur les trois ans, et certains ne maîtrisent peut-être pas à un niveau suffisant la totalité des compétences attendues en fin de cycle. Il sera donc particulièrement important en classe de seconde, cette année, de mettre en place des évaluations diagnostiques pour adapter l'enseignement aux acquis réels des élèves.

#### Les perspectives éducatives et pédagogiques au service des élèves ...

En collège, l'enseignant de SVT s'attache à faire acquérir et maîtriser, au meilleur niveau possible, l'ensemble des connaissances et compétences du [socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#), ainsi que les compétences disciplinaires fixées dans les programmes officiels des [cycles 3 et 4](#).

En lycée, quelle que soit la filière, en plus de faire acquérir aux élèves les compétences et connaissances des programmes officiels, il s'agit de les préparer progressivement aux examens finaux et à l'enseignement supérieur.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux de l'Ecole de la République et s'adapter à la diversité des élèves et aux transformations rapides de la société, il est important de poursuivre l'évolution de l'enseignement de SVT vers toujours plus de diversification des pratiques pédagogiques, de différenciation des enseignements, pour ne laisser personne au bord du chemin et faire progresser chacun, et de mise en œuvre d'évaluations pertinentes, au service des apprentissages.

#### Les formations académiques ...

Suivre des formations permet aux professeurs de conforter leurs compétences professionnelles, au service des élèves. Nous vous incitons donc à vous former tout au long de votre carrière et donc à vous inscrire régulièrement à des actions de formation.

Le plan académique de formation 2017-2018 est consultable sur le site académique :

<http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/>

Consultation sur Gaia avec possibilité de s'inscrire : [https://pial.ac-nancy-metz.fr/Bouquets de services/ Portail ARENA](https://pial.ac-nancy-metz.fr/Bouquets%20de%20services/Portail%20ARENA)  
(Accès aux Ressources de l'Education Nationale et Académiques)

## La campagne des inscriptions individuelles s'achèvera le mercredi 20 septembre 2017 à minuit

### Réforme du collège :

Les professeurs débutant en collège bénéficieront d'une journée de formation pour les aider à s'approprier les programmes de cycle 3 et 4.

Pour tous les professeurs, dans la continuité des actions des années précédentes, des formations sur les usages des supports numériques auront lieu au premier trimestre pour aider à la mise en œuvre des nouveaux programmes.

### Stages à inscriptions individuelles :

**L'offre de formation est enrichie, et fortement renouvelée** de façon à répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins. Voici un aperçu non exhaustif des offres qui peuvent vous intéresser.

### Préparation aux concours :

Nous invitons les enseignants non titulaires à s'inscrire aux séances de préparations aux CAPES interne et **réservé** qui comportent une préparation des dossiers RAEP et des entraînements aux oraux.

Pour les professeurs certifiés, nous rappelons qu'il existe une préparation à l'agrégation interne (tous les mercredis après-midi, à l'ESPÉ de Maxéville).

### Dans la rubrique SVT :

- Diversifier pour gérer l'hétérogénéité en collège et lycée
- SVT dans le dispositif d'accompagnement personnalisé
- S'approprier et mettre en œuvre différentes modalités pour évaluer
- Diversifier ses pratiques pédagogiques à l'aide du numérique
- Diversifier ses pratiques grâce à la pédagogie inversée
- Former la personne et le citoyen
- Activités pratiques et construction des compétences en cycle 4
- Actualiser ses connaissances scientifiques et les intégrer dans les programmes de collège et lycée
- **Offres de la Maison pour la Science (MPLS):**
  - De la science à la santé ;
  - Homme et biodiversité ;
  - L'ADN, évolution des techniques d'étude ;
  - Dynamique de la biodiversité ;
  - Les mécanismes à l'origine des cancers ;
  - Dynamique et déformation des roches dans un contexte local ;
  - Exploitation de ressources naturelles géologiques.

### Dans la rubrique interdisciplinaire :

- Enseigner les sciences à des élèves de SEGPA ;
- **Offres de la Maison pour la Science (MPLS):**
  - Cuisine moléculaire ;
  - Météo et climat : deux concepts clés en cycle 4 ;
  - Sciences et activités physiques et sportives ;
  - Une énergie, des énergies : un thème au cœur de la transition écologique et du développement durable ;
  - La Terre dans l'univers ;
  - Sciences et histoire au mémorial de Verdun ;
  - Sciences et technologie en 6<sup>e</sup> : un enseignement concerté ;
  - Sciences et musique ;
  - Sciences et arts ;
  - Médiatiser la science avec des supports filmiques ;
  - Sciences et récits d'exploration ;
  - Enseigner les sciences et la technologie dans une logique de cycle 3 ;
  - Cerveau et apprentissages.

### Dans le domaine transversal :

- Éducation à la sexualité. Respect de soi et des autres

### Dans les conférences CANOPÉ :

- L'énergie, les enjeux énergétiques et le développement durable (à Nancy)

### **La communication...**

- Le serveur académique de SVT vous informe des actualités en SVT. Nous vous invitons à le consulter fréquemment : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/svt/>

- Seules les adresses numériques académiques (du type « prenom.nom@ac-nancy-metz.fr ») ou les adresses sur l'ENT-PLACE, sont à utiliser pour les échanges professionnels.
- Des listes de diffusion permettent des échanges entre leurs membres. Tous les professeurs de SVT sont inscrits automatiquement sur : [professeurs.svt@ac-nancy-metz.fr](mailto:professeurs.svt@ac-nancy-metz.fr). Pour la liste des responsables des laboratoires des lycées ([svtlabos@ac-nancy-metz.fr](mailto:svtlabos@ac-nancy-metz.fr)) ou pour certains groupes de travail sur l'ENT PLACE, une mise à jour est nécessaire à chaque début d'année.

De façon à mieux vous connaître et à actualiser les informations dont nous disposons, **nous demandons à chaque professeur de SVT de renseigner un questionnaire sur le site académique avant le 20 septembre :**

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/svt/questionnaires/>

## RAPPEL : REDACTION DES PROJETS

Nous vous rappelons que le « **projet SVT** », rédigé par l'équipe des professeurs, constitue un support incontournable pour les discussions en conseils d'enseignements mais aussi lors des réunions d'équipes ou des inspections. Il permet également de conserver une mémoire, essentielle lors de l'arrivée de nouveaux collègues. Ce document aborde les points suivants.

1. Le personnel (services, responsabilités au sein du labo, stages suivis...)
2. Les locaux et le matériel
3. Les aspects pédagogiques disciplinaires : manuels scolaires, organisation des enseignements, devoirs communs, projets et sorties ...
4. Implication des SVT dans l'établissement : *Participation à des actions pluridisciplinaires ou transversales, aux instances (CA, CESC, Conseil pédagogique, conseil de cycle 3...)* ; *part prise dans le projet d'établissement et la réalisation du contrat d'objectifs.*

Dans le cadre de la réforme du collège, le projet SVT s'articule avec **les projets de cycles** qui énoncent la progressivité des apprentissages sur le cycle, et les modalités d'évaluation en lien avec le livret unique.

✓ En sixième, le projet de « sciences et technologie » précise la contribution de chaque professeur (dès lors que les 4h ne sont pas prises en charge par une seule personne), les modalités de travail inter-degré et la participation à l'accompagnement personnalisé ;

✓ Le projet de SVT pour le cycle 4 détaille notamment la contribution des SVT aux enseignements complémentaires : EPI et accompagnement personnalisé.

Ces projets de cycles sont nécessairement évolutifs.

**Nous viendrons à votre rencontre lors de quatre mercredis après-midi, dans les ateliers CANOPÉ départementaux, de 14h30 à 17h.**

Il s'agira de présenter les actualités pédagogiques, certaines ressources utiles, et de répondre à vos questions. Voici les dates retenues :

- CANOPÉ 54 - 15 novembre
- CANOPÉ 88 - 22 novembre
- CANOPÉ 57- 29 novembre
- CANOPÉ 55 - 6 décembre

De façon à organiser au mieux ces rencontres, nous vous inviterons à vous inscrire, en temps utiles, sur les sites CANOPÉ

**Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée et une belle année scolaire 2017-2018 pendant laquelle nous essaierons de répondre au mieux à vos besoins. N'hésitez donc pas à nous solliciter.**

Marianne WOJCIK et Sabine DOTTE

[marianne.wojcik@ac-nancy-metz.fr](mailto:marianne.wojcik@ac-nancy-metz.fr)  
[sabine.dotte@ac-nancy-metz.fr](mailto:sabine.dotte@ac-nancy-metz.fr)